

Monsieur le député,

Le 1^o mai, il est de tradition pour les syndicats de présenter leurs revendications aux élus locaux. C'est pourquoi nous vous adressons ce courrier.

Nos revendications n'ont rien de catégorielles, cela ne veut pas dire que nous acceptons la baisse constante du pouvoir d'achat des salariés de la sécurité sociale. Mais aujourd'hui ce n'est pas notre propos.

La politique générale des services publics menée depuis le début des années 2000 et accentuée depuis 2007 (les effectifs de la sécurité sociale correspondent à ceux de 1976) rend l'accomplissement de notre tâche de service rendu à nos concitoyens de plus en plus délicate et parfois impossible. Sans être alarmistes, la situation est grave.

Nous subissons des restrictions budgétaires abusives pas seulement sur les salaires mais aussi sur les effectifs. Pourtant la masse salariale représente un pourcentage dérisoire du budget global.

Les fusions d'organismes pour tenter d'atténuer ces restrictions ne sont que des « caches misère ». Les sous-effectifs sont évidents.

L'apport de l'informatique ne compense pas les sous effectifs, le matériel et les logiciels sont trop inadaptés et défectueux.

D'ailleurs le simple fait que la Cnamts et le ministère si « économe » dépensent sans compter pour des logiciels qui n'ont même pas été testés devrait intéresser la cour des comptes et mériterait une commission d'enquête. Autant que l'entreprise à laquelle est confiée la fabrication de la carte-vitale qui visiblement n'a aucun compte à rendre malgré la médiocrité de son travail.

A ce propos, il est scandaleux d'avoir imposé cette carte vitale « avec photo » et d'être incapable d'en assurer la production. Des milliers d'assurés s'en trouvent pénalisés financièrement.

La baisse constante des effectifs a des conséquences directes pour les assurés, avec notamment les fermetures des centres d'accueil dans toute l'agglomération. Bientôt il n'y aura plus que 2 choix pour suivre son dossier et ses remboursements : des machines robotisées et la plate forme téléphonique dont les employés ont pour consigne d'écourter au plus vite les communications !

Nos collègues ne sont pas dupes, nous assistons à la destruction méthodique du service public, l'appauvrissement de l'assurance maladie en moyens et en effectifs n'a d'autre but que de l'empêcher de fonctionner. Les assurance privées se frottent déjà les mains.

Cette stratégie n'engendre que des injustices et un recul social sans précédent ! Les retards dans les remboursements pénalisent surtout les plus démunis. Les conséquences des défaillances des Caisses sur la santé se font déjà sentir. Petit à petit, nos concitoyens vont retrouver une protection sociale d'avant 1945.

Cela est indigne d'un pays qui se prétend moderne.
La protection sociale est un droit inaliénable

Aussi nous demandons à tous ceux qui en ont la possibilité de remettre la question du fonctionnement des Caisses de Sécurité Sociale dans les priorités à venir.

La conscience professionnelle du personnel ne peut être mise en cause, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Il est grand temps de nous redonner concrètement les moyens de faire correctement notre travail au service des assurés, que ce soit en matériel, logiciels et en effectifs. Seuls les élus de la république ont ce pouvoir.

Quand à nous nous ne cesserons d'alerter les assurés jusqu'à ce que chacun ai bien conscience des dangers de la gestion actuelle.

Nous vous prions d'agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le syndicat S.U.D de la Cpam de Roubaix-Tourcoing

Le secrétaire

Philippe Gorriquer

Nous vous joignons une déclaration faite au Comité d'Entreprise de Roubaix-Tourcoing .